F.

Observation sur une Tumeure au genou.

Le premier Juillet 1755. Je visitai aldegonde, fille de feu Pierre françois Aubrun, Maître Menuisier demeurant au village de Villers au bois distant de trois lieues d'Arras, agée de 20. ans, qui avoit une tumeur au genou grosse comme deux fois la tête d'un homme, elle s'étendoit jusqu'à la fin du molet et trois travers de doigts au dessus du genou. toute la tumeur étoit dure et sans matiere ni pulsation. la Surface présentoit nombre d'inégalités. tous les vaisseaux de la Surface de la tumeure étoient variqueux. La face antérieure du tibia et du péronné (deux travers de doigt au dessous de l'articulation jusqu'aux orteils) étoit ædémateux et sans tumeur de ce côté la. La tumeur s'étendoit sur l'articulation sur les Côtés et dans le molet. je remarquai une tumeure dure et grosse comme une noix a la partie supérieure de la même Cuisse. la jambe étoit retirée de près de 5. pouces et faisoit un demi Cercle en dedans. je la questionnai sur ses pere et mere, elle m'a assuré que ses parens n'ont jamais été attaqués d'écrouelles scorbut, ni tumeur Cancereuse. il n'y a pas lieu de soupçonner un vice vérolique. je poussai l'examen sur les circonstances de sa vie. elle m'a repondu qu'elle n'avoit eu aucune maladie; mais qu'à 5. ans elle avoit eu la petite verole, pour laquelle elle ne fut ni saignée ni purgée et qu'elle s'étoit ensuite portée à merveille pendant quelques années, après lesquelles elle fut attaquée d'une fievre tierce pour laquelle elle fut saignée. la fievre la quitta et elle m'observa que pendant plusieurs années elle rendoit

ARC 41 n° 118

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

des vers aux mois de Mars et Avril et quélle avoit eu
le temperamment très foible jusquà 14 ans ; que dans cette
année il lui prit une fievre tierce qui lui dura onze mois et
six semaines après la même fievre lui reprit. elle ne fut
saignée et purgée quà la récidive de cette fievre quoiquélle
l'ait eu 3 mois. peu de jours après quelle en fut guérie,
elle sentit des douleurs dans les bras, cuisses et jambes qui
durérent sans intervale pendant 10 jours, elle naugmen=
=térent ni ne diminuérent pendant ce tems pour lesquelles
elle fut saignée deux fois et prit 4 bouteilles de tisanne
sudorifique purgative, et deux bains d'eau tiède d'une heure
chacun. Sitôt que les douleurs ne se firent plus sentir
elle fut attaquée d'une opression qui a toujours augmentée
jusquà présent à l'approche de ses regles. jai remarqué
que c'étoit des paroxismes d'asme. à seize ans elle eut
la fievre tierce pour laquelle elle fut saignée, purgée et
prit trois prises de fébrifuge. dans la même année ses
régles parurent pour la premiere fois, elles durerent 5 jours.
et dans la même année au mois de 7.bre la fievre tierce
lui reprit pendant trois semaines, elle sentit dans le
dernier jour de cette fievre un point sur le Côté gauche
aux fausses Côtes qui ne l'empécha pas cependant de
faire huit lieues en un jour. le lendemain elle se sentit
enrhumée et quelques jours après le point augmenta
avec fievre continue, grands maux de tête et difficulté
de respirer pour lequel elle fut saignée six fois et prit
de la tisanne pectoralle, elle fut après cela quelques

annéea en bonne santé. a dix huit an elle eut une suppression de régles qui ne lui étoit pas encore arrivée depuis quelle les avoient eu, pour laquelle elle fut saignée du pied, purgée et prit les hitteriques, elles furent trois mois sans reparoitre. au mois d'octobre de la ~~...~~ dix neuviéme année de son age. elle fit une chute par un faux pas qui porta sur la partie inférieure du genoux. elle sentit dans le commencement une douleur fort legére qui occupoit la partie superieure du tibia et du péroné. dans les huit premiers jours il ne paroissoit aucune tention dans le genoux. la nuit du huit au neuf la douleur augmenta; le 9. il parut une petite tention dure et sans rougeur, elle móbserva que plus elle marchoit et moins elle sentoit de douleur. quelle fléchissoit le genoux et pouvoit rester a genoux sans peine. le trois 9.bre suivant elle fit un faux pas dans sa cour, son genou heurta contre terre, elle sentit une si grande douleur qui lui fit croire quélle avoit quelque chose de démis, elle vint au bailleul d'arras qui lui assura quélle navoit rien de dérangée. il lui ordonna des cataplasmes dont elle fit usage pendant 5. semaines, au bout desquelles elle vint voir M. Gotte, Médecin d'Arras qui lui ordonna de couvrir la tumeur avec une amplattre fondante et den'én changer que toutes les trois semaines. la tumeure augmenta toujours ce qui n'est pas étonnant la nature de la maladie n'ayant pas été connue ni traittée par les remédes propres a en combattre la cause; aprés l'emputation

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

dela Cuisse que j'ai été obligé de faire (quatre travers de doigts au dessus de l'articulation du genoux) je remarquai que la tête du tibia du péroné, les condiles du fémur et la rotulle étoient soudées ensemble et ne permettoient aucun mouvement, tous les ligaments de l'articulation étoient ossifiés: les os ci dessus nommés étoient dans tout ce qui figuroit + la tumeur ~~dans~~ une vermoulure, les muscles du molet formoient ~~une tumeur~~ ~~grosse~~ comme une boule a jouer aux quilles et ossifiés de façon que je pouvoit couper la tumeur du genoux et du molet avec un bistourie. il sortit de ces lames osseuses des gouttes de sang. la tumeur du molet n'étoit point adherante aux os de la jambe. la surface de ces tumeurs du genou et du molet représentoit nombre d'inégalités comme si s'eût été des noeuds d'arbre. dans des intervales ou espéces de loges (que ces noeuds laissoient entr'eux) il y avoit des concretions de nature de pierre blanche et de différentes figures, les unes longues comme le doigt, d'autres rondes et dure comme de la Craie, enfin d'autre de nature de polipe molasse. le sang qui a sorti des vaisseaux de la surface de la tumeur étoit fort épais et noir comme de l'encre. je suis faché qu'il ne me soit pas venu en pensé de macérer avec la main une partie de ces Concretions dans l'eau Chaude pour remarquer a quel point ces concretions auroient diminué et par la je me serai fortifié sur le peu de succès de doivent avoir les emplâtres fondantes sur les squirrhes, les loupes et les ankiloses. /.

Méthode que j'ai suivi dans l'amputation de la Cuisse de cette fille.

Après l'avoir préparé par une Saignée et une médecine, je fis l'opération. je ne pûs me servir du Tourniquet de M. Petit parceque la pelote auroit porté sur la petite tumeure qui se trouve située supérieurement et le long de l'artère crurale. je me servis du tourniquet ordinaire en observant de mettre une double Compresse au dessous de la tumeur pour que le Cordon ne serra point dessus. je relevai la peau tant que je pûs, et je placai mon tourniquet a l'ordinaire je mis deux bandelettes, une a la partie inférieure de l'endroit que je devois amputer, l'autre au dessus du genou, pour assujettir mieux les chairs et faire une Coupe plus exacte. après quoi, étant situé exterieurement, un genou en terre, le bras droit sous la Cuisse que je devois emputer, armé d'un couteau courbe, la pointe tournée du Côté de ma poitrine, je levai la main droite en tournant le poignet dans une grande pronation, je commencai mon incision extérieurement de haut en bas, je coupai ~~[illegible]~~ dans cette première direction de l'instrument, les muscles qui couvrent la partie extérieure du fémur, puis en faisant glisser dans une direction contraire, le couteau de bas en haut et Circulairement sur la partie antérieure de cet os, je coupai les muscles extenseurs, ensuite je dirigai mon couteau de haut en bas pour la Section

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

des muscles qui occuppent la face interne de la Cuisse,
en me relevant j'achevai l'incision circulaire par la Coupe
des parties qui sont à la face postérieure du fémur;
j'otai la ligature qui assujettissoit la peau; je me servis
ensuite d'un bistourie pour détacher les chairs du
muscle crural qui sont fixement attachés sur le fémur,
je détachai sur la même ligne les autres portions musculeuses
qui ont des adherances à la crête postérieure de l'os. —
ensuite j'insisay le périoste, je mis une compresse fendue
pour relever les Chairs afin de détacher les adhérances
avec plus de facilité et la même compresse a servi —
jusqu'à ce que j'eusse Scié l'os. j'ai passé une eguille
enfilée de trois files plats cirés, à travers seulement —
du tissu célulaire qui envelope les artères à leur extrêmité,
j'ai évité par là de comprendre dans Ma ligature les
parties taudineuses, nerveuses et aponevrotique. je n'ai
point serré ma ligature. je ne l'avois passé que pour m'en —
servir au cas que l'agarite de Chaine m'eut manquée, et elle
ne m'a été d'aucun usage puisque l'agarite a réussi. J'ai
fait l'apareil a l'ordinaire, j'ai seulement ajouté deux
bandelettes longues de deux pieds et demi chacune
et large de trois pouces, j'en ai situé une dans la
partie antérieure de la Cuisse après l'avoir assuré par
trois tours de bande, j'ai passé l'autre bout par dessus
le moignon pour aller l'arrêter à la partie supérieure de
l'atterale externe. j'ai situé l'autre à la partie postérieure,
je l'ai arrêté de même, je l'ai passé sur le moignon et je

fuir venu la fixer sur la face antérieure et supérieure
de la Cuisse. j'ai resté trois jours sans lever mon —
apareil. au premier je n'ai oté que ce qui s'est détaché de soi
même. le Cinquième jour tout l'apareil ainsi que —
l'agarite se sont oté sans douleur. il n'y a que —
l'emplattre d'andré de la Croix qui m'a donné de la
peine a détacher. Je me suis bien promis de ne m'en —
plus servir dans les amputations. la malade a senti
des douleurs simpatiques et s'est plaint, jusqu'au 18e.
jour de l'opération, d'en sentir dans la jambe. il n'y
a eu qu'une exfoliation insensible. elle est a son 34e jour
et on la pence depuis deux jours avec un plumaçeau.
on la lève et elle remue le moignon sans douleur qui —
sera Cicatrisé de façon a bien permettre l'usage d'une
Jambe de bois. il y a lieu d'espérer sa guérison avant
une douzaine de jours. je prie Messieurs de l'academie
de m'indiquer les remedes qu'ils trouveront nécessaires —
pour son asme et pour la petite tumeure qui est fort
dure située au dessous de l'aine. je puis faire attester
le fait par le Chirurgien qui étoit présent a l'opération
et par les gens de Loi et principaux habitans du
Village. Durand chirurgien
Major

a Arras le 7. aout 1755.

Académie nationale de médecine Bibliothèque

n.° 26.